

## AVIS D'APPEL A PROJET

Relatif à la création d'un service dédié à titre expérimental à la mise à l'abri des mineurs non accompagnés dans le Département

### PRECISION

Le Département du Calvados a publié un avis d'appel à projet social et médico-social le 7 janvier 2020 aux fins de créer un service dédié à titre expérimental à la mise à l'abri des mineurs non accompagnés.

Le cahier des charges et l'avis d'appel à projet mentionnent une date d'entrée en vigueur de la prise en charge des jeunes MNA le 14 avril 2020 au plus tard.

L'autorité territoriale informe les candidats que la date officielle d'entrée en vigueur de la prise en charge est fixée au **dimanche 12 avril 2020 à 00H00**.

Un état des lieux d'entrée est à prévoir le vendredi 10 avril 2020.